

PERMANENCES DES ÉLUS

Robert BODIGUEL, Maire: sur rdv

Jean-Michel CROGUENNEC, Adjoint Finances, Communication, Animation, Patrimoine, culture *sur rdv* **Gwénaëlle QUILLEVERE**, Adjointe aux écoles, enfance jeunesse et associations *sur rdv*

Gérard POULIQUEN, Adjoint Bâtiments, Voirie rurale, Agriculture, Personnel des services techniques : vendredi de 11h à 12h

Juliette Le ROUX, Adjointe Affaires sociales - CCAS sur rdv

Yohann LE BELLEGUIC, Adjoint aux associations, et numérique *sur rdv*

ETAT-CIVIL

Décès:

07/02/2024: Jean Paul SIOU, Photographe en retraite, 80 ans, domicilié 20 rue Maréchal Joffre à Landivisiau, époux de Marie Thérèse L'Hermit, décédé à Guiclan

14/02/2024: Jean KERGOAT, Retraité, 76 ans, domicilié 3 rue des Primevères à Guiclan, époux de Marie Thérèse CREN, décédé à Brest



Informations municipales



Inscriptions sur les listes électorales

Les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024.

Pour voter, il faut avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection, être français et jouir de ses droits civils et politiques

Pour s'inscrire, il suffit de se rendre en mairie muni d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Tout changement d'adresse doit être signalé en mairie.

FNACA Cantonale

La Commémoration du 62éme Anniversaire de la fin de la Guerre en Algérie se déroule le 19 Mars à PLEYBER CHRIST

Rassemblement à 10h30 devant la Mairie de PLEYBER CRHIST, suivi d'un repas servi à St Jacques Guiclan. Inscriptions pour le 11 Mars au n°02 98 79 40 05 ou 02 98 79 47 34

RESTAURANT SCOLAIRE/GARDERIE

Pour les enfants qui mangent occasionnellement à la cantine, et qui vont occasionnellement à la garderie ,les inscriptions doivent être faites le mardi midi soit sur le portail famille ou sur le formulaire papier à déposer en mairie pour la semaine suivante.

Rappel aux familles

Les tarifs du centre de loisirs et de la cantine municipale sont basés sur le quotient familial des familles.

Les familles doivent demander auprès de la CAF ou de la MSA une attestation du quotient familial et la déposer en mairie pour bénéficier de ces tarifs.

Sans ce document, la commune facturera à taux plein.

Recensement militaire

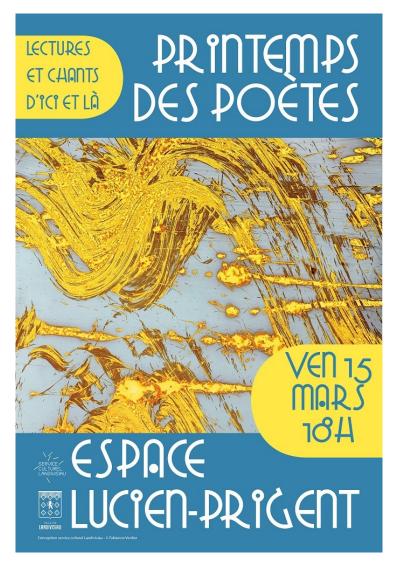
Les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur date anniversaire, en mairie ou sur www.service-public.fr



Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille. L'attestation de recensement leur sera demandé pour passer certains examens (CAP, BEP, Baccalauréat, Permis de conduire...)

Objets trouvés:

un parapluie noir, une paire de gants, un portable Apple, les réclamer en mairie



CLSH: LES GRIMOYS

Accueil des enfants de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires

Pour les vacances de Printemps: du 22 avril au 3 mai 2024

Les inscriptions pourront se faire sur le portail ou sur papier à partir du 16 mars 2024.

La date limite d'inscription était fixée au 31 mars 2024, passé ce délai, les inscriptions seront possibles dans la limite des places disponibles, il faudra pour cela, appeler directement la directrice au 02 98 79 48 96

<u>Pour les mercredis:</u> inscription une semaine à l'avance, sur le portail ou fiche d'inscription papier disponible en mairie

Les programmes sont en ligne sur <u>guiclan.fr</u>, vous les trouverez aussi à l'accueil de la mairie.

ANIMATION JEUNESSE (8 - 17 ANS)

Accueil des enfants pendant les vacances scolaires. (3 groupes: juniors, pré ados, ados).

Pour les vacances de Février: Du 22 avril au 3 mai 2024.



Les inscriptions pourront se faire sur le portail ou sur papier à partir du 16 mars 2024.

La date limite d'inscription était fixée au 31 mars 2024, passé ce délai, les inscriptions seront possibles dans la limite des places disponibles, il faudra pour cela, appeler directement la directrice au 06.77.75.81.17

Les programmes sont disponibles sur <u>guiclan.fr</u>, et à l'accueil de la mairie.

Ecole du Sacré Cœur Porte ouverte

Les portes ouvertes de l'école se dérouleront le samedi 23 mars de 9h00 à 12h00. Si vous avez des questions ou si vous ne pouvez pas être présents, n'hésitez pas à prendre contact avec l'école pour fixer un rendez-vous à un autre moment.

Contact possible par téléphone au 06 86 87 02 96 ou par mail eco29.sc.guiclan@e-c.bzh





La poésie des Extrêmes

Un FILM d'Anouk ACKER



dimanche 10 mars - 16 h 30

Salle Le Triskell Place de la Mairie

GUICLAN

Tarif: 7 € - Tarif réduit: 5 € (étudiants, scolaires, dem. d'emploi) gratuit - de 12 ans Rens. et Réserv.: 06 64 35 63 75 - jeanmichel.croguennec@guiclan.bzh

La Poésie des extrêmes

4300 km de long. 150 km de large. Altiplano, désert d'Atacama, Océan Pacifique sauvage, volcans, Magellan, Terre de Feu, Fjords, Cap Horn: autant de mots qui font rêver d'aventures extrêmes et de découvertes, de pugnacité et d'amitiés indéfectibles: ainsi est le Chili. En route!

Des hautes montagnes à perte de vue, deux océans violents qui se rencontrent au Cap Horn, un désert où la vie est quasi impossible : le Chili est un pays de frontières naturelles. Au nord, les 1000 km du désert le plus aride du monde : l'Atacama. Au sud, un hasard de fjords, de glaciers, inaccessibles bien souvent encore aujourd'hui ! À l'ouest c'est l'océan Pacifique, poissonneux, sauvage et furieux. À l'est c'est la Cordillère des Andes, la plus haute chaîne de montagne après l'Himalaya. Le Chili : une nature sublime, extrême et inhospitalière ! Et au milieu, l'homme, qui déploie des trésors d'inventivité, d'imagination, pour vivre dans ce pays incroyable. Ses armes : un esprit aventurier, une pugnacité à toute épreuve, et des amitiés indéfectibles !



Piquée par le virus du Monde, Anouk bifurque en audiovisuel, obtient une licence professionnelle, tout en continuant à travailler en animation sociale. Elle partage son temps entre films sociaux, d'artistes et d'artisans, animation, et populations autochtones locales, ONG, etc... Les Amérindiens Navajos et le monde entier gagnent son coeur. Elle aide

aussi à la production et réalisation de documentaires ethnographiques diffusés sur France 5 pour promouvoir les cultures autochtones en danger.









CONCOURS PHOTOS 2024

Cette année, la commission « communication, animation, patrimoine », organise de nouveau le concours de photos amateur.

Trois thèmes sont définis :

- Les mises en situation (humoristique) à l'image de la photo "coup de cœur" de l'an passé
- un évènement ayant eu lieu sur notre commune (fête, loto, kermesse, animations diverses...),
- les portraits de Guiclanais ou Guiclanaises (personnes et animaux).

<u>Le concours comprend deux catégories de participants :</u>

- catégorie jeunesse (moins de 16 ans)
- catégorie adulte (à partir de 16 ans)

Le concours se déroule du 1er juin 2023 au 31 mai 2024. Les photos devront être prises durant cette période. La date limite de dépôt des dossiers de participation est fixée au lundi 31 mai 2024 à minuit. Les résultats seront annoncés le jour du pardon de Guiclan, le samedi 22 juin 2024.

Chaque participant peut présenter 2 photographies par thème, soit 6 au maximum, dont il est l'unique auteur. Les photos devront être prises sur la commune. Le participant devra déposer les clichés en format numérique, par mail à concours.photos@guiclan.bzh

Un jury du concours sera constitué pour sélectionner les photographies. Sous la présidence de Monsieur le Maire, il sera composé de :

- Quatre élus de la commune, dont M. le Maire.
- Trois habitants de la commune, non élus, possédant éventuellement une expérience artistique.
- Eventuellement des jeunes Guiclanais

Les photos ayant obtenu un prix seront exposées le jour du Pardon et toutes les photos reçues seront publiées sur le site internet et sur l'application « My Guiclan ».

Les récompenses suivantes seront attribuées par thème :

- Catégorie jeunesse : 1er prix : à définir valeur 70€ 2ème prix : à définir valeur 30€
- Catégorie adulte : 1er prix : à définir valeur 70€ 2ème prix : à définir valeur 30€

Le jury se réserve le droit d'attribuer 3 prix « Coup de cœur » supplémentaires.

La participation au concours est gratuite et ouverte à tous les Guiclanais et Guiclanaises. Les photographes profes-



À Guiclan, retrouvez les services essentiels de La Poste au sein de Vival

Vival vous propose dans ses locaux les services essentiels de La Poste. Sa proximité et ses larges horaires d'ouverture vous permettent d'effectuer, en toute simplicité, vos principales opérations postales.

- Vente de timbres et affranchissement
- Dépôt et retrait de courriers et colis
- Vente d'enveloppes et emballages Prêt-à-envoyer

Vos commerçants Mr et Mme Dieu, formés aux différentes opérations, sont doté d'un équipement adapté. Ils vous accueillent dès à présent pour répondre à vos besoins postaux et vous accompagne dans vos démarches.

INFORMATIONS PRATIQUES



VIVAL 13 RUE DU PATRONAGE 29410 GUICLAN

DU MARDI AU SAMEDI DE 8H00 A 12H30 ET DE 15H30 A 19H30

TEL 02 98 72 24 58









Les ateliers numériques - Mars 2024









Espace France Services : 36 rue Clemenceau, 29400 Landivisiau.

Contact : Mélanie Baron, conseillère numérique France Services.

☑ m.baron@paysdelandi.com ⑤ 02 98 68 67 60

Atelier de perfectionnement en autonomie

Vous êtes autonome et vous souhaitez vous perfectionner en bénéficiant des conseils de la conseillère numérique et des autres participants.

> Le mardi 5 mars De 10h à 12h

Espace France Services

Sur inscription - 6 places Les participants peuvent apporter leur matériel

Organiser ses fichiers sur l'ordinateur

Comment organiser les dossiers de l'ordinateur ? Comment maitriser la sélection multiple et le copier/coller ?

Le mardi 12 mars, 14h/16h ou mercredi 13 mars, 10h/12h

Espace France Services

Sur inscription - 6 places Les participants peuvent apporter leur matériel

Bien-être numérique

Focalisons-nous sur le positif!

Comment aborder le numérique avec plaisir et sérénité?

Le samedi 16 mars De 10h à 12h

Salle du Conseil
 Rue de l'Elorn, Loc-Equiner

Sur inscription auprès de la conseillère numérique ou de l'Espace France Services Aucun matériel à prévoir

Smartphone & Tablette

Vous avez des questions concernant l'utilisation du smartphone ou de la tablette, l'installation d'applications ou les réglages.

Le mercredi 20 mars, 10h/12h ov mardi 26 mars, 10h/12h

• Espace France Services

Sur inscription - 6 places Les participants peuvent apporter leur matériel

Traitement de texte

Abordons les fondamentaux du traitement de texte en mettant en forme un courrier type avec Microsoft Word ou LibreOffice.

> Le mercredi 27 mars De 10h à 12h

Espace France Services

Sur inscription - 6 places Les participants peuvent apporter leur matériel



CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance & par apprentissage

A PLOUNEVEZ-LOCHRIST



PORTES OUVERTES

Vendredi 15 mars de 17h00 à 20h00 Samedi 16 mars de 9h00 à 17h00

02.98.61.41.30

- 4ème et 3ème de découverte professionnelle
- Bac Pro Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires
- Prépa Apprentissage
- CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance en apprentissage

www.mfr-plounevez.com

Défi Connecté Mars Bleu 2024

Dans le cadre de la campagne Mars Bleu 2024, le Centre Régional de Coordination de Dépistage des Cancers (CRCDC) de Bretagne organise, en partenariat avec 10 CRCDC de France, « Le Défi Connecté Mars Bleu 2024 ».

L'objectif de ce challenge est d'encourager tout un chacun à la pratique d'une activité physique (marche, course...) tout en améliorant la prévention du cancer colorectal, via une application sur téléphone portable.

Le Défi Connecté Mars Bleu, qu'est-ce que c'est ? C'est un challenge connecté amusant et sportif, ouvert à tous, et gratuit.

Pendant 3 semaines, **du 11/3/2024 au 1/4/2024**, les participants s'inscrivent et se connectent à l'application Kiplin, sur téléphone portable, avec le code CRCDCMARSBLEU. Les participants peuvent former des équipes ou intégrer une équipe déjà constituée. Ils accumulent alors des points en marchant, courant, en bougeant tout simplement et en répondant à des défis et à des questionnaires liés au dépistage du cancer colorectal, en soutien au mois de mobilisation "Mars Bleu". Cette opération nous permet, de manière ludique et dans l'air du temps, de sensibiliser la population au dépistage de ce cancer.

Inscriptions: 26/2/2024 à 00h01 au 30/3/2024 à 23h59.

Et bien sûr en participant vous-même et en encourageant vos collègues, amis et familles à s'inscrire et à former des équipes ! C'est une excellente occasion de renforcer les liens sur votre lieu de travail, avec vos amis et connaissances.



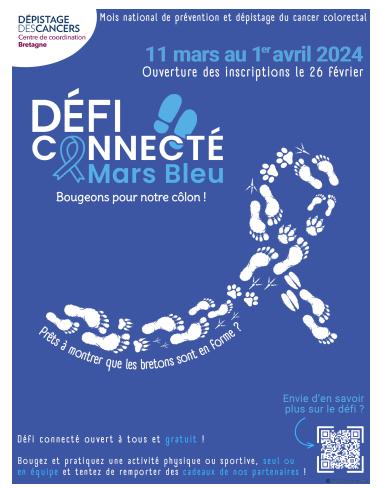
Braderies et ventes solidaires du Secours Populaire de Landivisiau

Mercredi 13 mars de 14h à 16h30 Samedi 16 mars de 10h à16h30 en continu

Le vestiaire est ouvert à tous publics les mardis et jeudis de 14h à 16h30.

Les dépôts ne doivent se faire que pendant les heures d'ouverture.

Les vêtements doivent être propres et non démodés, Les encyclopédies, les halogènes, les lustres, les tapis, les grands meubles, le gros electroménager, les téléphones, le matériel informatique et hi-fi, les télévisions, le matériel de camping, le gros matériel de sport et les vélos adultes ne sont pas pris.





Brèves HEOL

MaPrimeRénov', une aide pour changer son chauffage ou chauffe-eau

Le dispositif d'aide à la rénovation énergétique MaPrimeRénov est désormais scindé en deux, avec l'option « simple » ou l'option « parcours accompagné ».

Concernant l'option « simple », il s'agit d'une aide pour remplacer son chauffage ou son chauffe-eau par un système décarboné comme un appareil au bois, une pompe à chaleur, un chauffe-eau thermodynamique ou un chauffe-eau solaire.

Elle est donnée aux propriétaires occupants et bailleurs d'un logement de plus de 15 ans* occupé à titre de résidence principale. Elle exclue les ménages aux ressources « supérieures » et, à partir de juillet, les logements avec une étiquette énergie F ou G.

Il s'agit d'un montant forfaitaire qui dépend des travaux réalisés et des ressources du ménage. En complément, il est possible de financer des travaux d'isolation (rampants de toiture, murs) et le remplacement de fenêtres en simple vitrage.

Pour en bénéficier, il est obligatoire de fournir un DPE (diagnostic de performance énergétique). La demande est à réaliser sur le site www.maprimerenov.gouv.fr. Il est également possible de faire appel à un mandataire qui se chargera de monter votre dossier ; il s'agit dans ce cas d'une prestation payante.

*Seuil abaissé à 2 ans en cas de remplacement d'une chaudière fioul.

MaPrimeRénov' « parcours accompagné » pour financer la rénovation globale d'un logement

Le dispositif MaPrimeRénov' Parcours accompagné concerne tous les propriétaires d'un logement principal de plus de 15 ans, sans conditions de revenus. Il incite les porteurs de projets à réaliser une rénovation globale en une ou deux étapes, sur une période de 5 ans maximum.

Il impose un gain d'au moins deux classes énergétiques par rapport à l'état initial, défini par un audit réalisé au préalable. Le projet doit inclure au minimum deux gestes d'isolation (parmi toiture, mur, sol, fenêtre) et doit exclure d'installer un chauffage fonctionnant majoritairement aux énergies fossiles. Pour bénéficier de l'aide, il est également interdit de garder un chauffage fonctionnant au fioul ou au charbon.

Le montant maximum est plafonné selon les performances attendues (2,3 ou 4 sauts de classe énergétique) et les revenus des ménages. Il peut atteindre jusqu'à 90 % du prix des travaux dans le meilleur des cas.

Pour solliciter cette aide, il est impératif de se faire accompagner par un conseiller spécialisé appelé « Mon Accompagnateur Rénov' » (MAR). Il est chargé de réaliser un audit énergétique en début de parcours puis d'évaluer la qualité des travaux à postériori. La prestation inclue aussi un soutien administratif et le montage du dossier. Elle est financée en partie ou en totalité par les aides.

La demande est à réaliser en ligne sur le site de l'ANAH : https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/nouvelle

Les certificats d'économie d'énergie (CEE), une aide pour les travaux de rénovation énergétique

L'Etat impose aux acteurs privés de contribuer à la transition énergétique en apportant une aide financière à leurs clients qui réalisent des travaux de rénovation énergétique : ce sont les certificats d'économie d'énergie (CEE). Cette aide s'adresse à tous - propriétaire, locataire ou bailleur - peu importe leurs ressources.

Les CEE sont proposés par de nombreux fournisseurs d'énergie, sites spécialisés, grandes surfaces, magasins de bricolage ainsi que certains artisans. Ils sont soit déduits du devis soit versés sous forme d'argent/de bons d'achat.

La plupart des travaux de rénovation énergétique sont éligibles. Les montants peuvent varier de quelques dizaines d'euros à quelques centaines, voire milliers d'euros pour les travaux les plus performants (isolation, système de chauffage...). Il est possible de faire des simulations de prime sur de nombreux sites en ligne. Attention, les demandes sont à formuler avant signature du devis.

Les CEE sont compatibles avec l'ensemble des aides à l'exception de MaPrimeRénov' Parcours accompagné qui les inclue déjà. Vous trouverez plus d'informations sur les aides financières à la rénovation sur https://www.heol-energies.org/les-aides-financieres.

Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation thermique et économies d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et <u>www.heol-energies.org</u>



HALTE RELAIS **MORLAIX** FRANCE ALZHEIMER 29

ESPACE DE CONVIVIALITÉ POUR LES PERSONNES MALADES ET LEURS AIDANTS

Dans les locaux de l'accueil de jour As DOMICILE, rue Yves Prigent Tous les mercredis

De 14h00 à 17h00

INFORMATIONS ET INSCRIPTION AU 02.98.44.90.27

contact29@francealzheimer.org



PHARMACIE

SERVICES DE SANTÉ

Pharmacie de Guiclan

1 rue du stade 29410 GUICLAN



Lundi au vendredi : 9h00-12h15 et 14h30-19h00 - Samedi : 9h - 12h15

Contacts: Tel. 02.98.24.06.94 - Fax. 09.74.71.88.35

MAISON MÉDICALE: 4 rue du stade 29410 GUICLAN



3237

Médecins généralistes

Dr Tiphaine GARDIER - Dr Gaëlle DESFRANCOIS

Sur Rendez-vous: par internet ou par téléphone au 02.98.19.26.06

Cabinet infirmier: 4 rue du stade MARTIUS - KERRIOU - GUEGUEN Rendez-vous par téléphone : 02.98.79.65.34 ou 06.81.04.29.48

Dstéopathe Elise LE ROUX, Ostéopathe DO, consulte sur rendez-vous Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons.

Rendez-vous et renseignements par téléphone au 06.01.82.55.25

Psychomotriciennes

Lucie MENANT, psychomotricienne DE: rdv et renseignements au 06.45.89.87.01 Clémence GUEGUEN, psychomotricienne DE: rdv et renseignements au 06.75.49.77.97

Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

- Psychologue clinicienne, Psychothérapeute Perrine PAPE, Psychologue clinicienne et psychothérapeute : rdv et renseignements par téléphone
- Diététicienne nutritionniste: Domohina ANDRIAMADY, Diététicienne nutritionniste, consultation et renseignements au 06.50.30.18.96
- **Kinésithérapeute/Ostéopathe:** Lionel ARZUR, kinésithérapeute, 8 rue du stade, Rendez-vous au 06.59.85.91.94

Cabinet infirmier: 8 rue de Kermat 29410 GUICLAN. - CLUZEAU - GUÉ-GUEN. Soins à domicile 7j/7 et sur rdv au cabinet: 02.98.29.50.21



MÉMENTO

Services municipaux

▶ Mairie / Accueil du public :

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12 h et de 13h30 à 17h00

Vendredi fermeture à 16h30.

Mardi samedi: 9h /12h 02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30

Courriel: mairie@guiclan.bzh

Site: www.guiclan.fr

▶ Relais Postal, Commerce Vival

13 rue du Patronage, 02 98 79 62 29

Du mardi au samedi de 8h00 à 12h30 et de 15h30 à

19h30

▶ADMR du Haut-Léon

Renseignements et RDV: 02 98 19 11 87 / accueil@admrduhautleon.com.

▶ Conciliateur 02 98 68 00 30

M. FLEURY permanences à la mairie de Landivisiau 1er lundi et 2ème samedi de chaque mois de 9h à 12h sur RDV.

▶Bibliothèque municipale 02 98 79 48 24

Lundi 14h-16h30/ Jeudi 16h30-18h30/ Mercredi-samedi de 10h-12h / b.municipaledeguiclan@orange.fr

▶ Restaurant scolaire 09.62.57.74.92

▶Garderie municipale

- -Rue de Kermat 02 98 79 46 66
- Venelle de Prat ar Feunteun: 09.62.57.74.92 Le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.
- **▶CLSH « Les Grimoys »** 02 98 79 48 96 Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.
- ▶Animation jeunesse 06 77 75 81 17 Ouvert pendant les vacances scolaires.
- ▶ Halte garderie itinérante «1000 pattes» 06 64 22 28 14 La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 8h30 à 17h30

▶ RPE (Relais Petite Enfance)

Courriel: rpe.paysdelandi@gmail.com Informations et rdv au 02 98 24 97 15

▶ Mission locale 02 98 15 15 50 / contact@mlpm29.org

▶SAUR (eau potable):02.77.62.40.09

▶VEOLIA (assainissement): 09.69.32.35.29

▶TPAE (assainissement non collectif): 02.98.83.75.12

▶Ouverture des déchetteries

BODILIS/ Kervennou 02 98 68 99 99 : du lundi au samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h

PLOUGOURVEST / Besmen 02 98 29 59 14 et

SIZUN / Croas-cabellec 02 98 24 15 92 :

les lundi, mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h / 13h30 à 18h, mardi 13h30 à 18h. Fermé le jeudi.

▶Collecte des ordures ménagères : Collecte du mercredi :

semaine impaire = conteneur habituel Semaine paire = conteneur couvercle jaune

Collecte du jeudi (campagne)

semaine impaire = conteneur couvercle jaune Semaine paire = conteneur habituel

Sortir le conteneur la veille

▶CCPL (Communauté de Communes de Landivisiau)

Lundi au vendredi 08h30 à 12h30/ 13h30 à 17h30 02 98 68 42 41

▶ France services

02 98 68 67 60 / pays-de-landivisiau@franceservices.gouv.fr

Lundi, 8h30 à 12h30 / mardi au vendredi 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).